

Une nouvelle phase de la révolution au Burkina Faso

PRONONCÉ depuis Ouagadougou par le capitaine Sankara (président du Conseil national de la révolution), le discours-anniversaire du 4 août 1986 n'a guère été suivi par les 7,2 millions de paysans burkinabè, mobilisés depuis un mois par les travaux agricoles. Dans l'immédiat, leurs préoccupations vont plutôt aux menaces que les insectes prédateurs font peser sur les cultures qu'aux subtiles analyses d'un pouvoir qui, depuis trois ans, s'obstine à les définir comme une composante économiquement et culturellement arriérée de la petite bourgeoisie (1). Par contre, le message présidentiel était particulièrement attendu des salariés urbains, qui en espéraient l'annonce d'un allègement des mesures d'austérité en vigueur depuis 1984. Si cet espoir a été déçu, le discours de l'An III confirme pourtant que la révolution est entrée dans une ère nouvelle, sous la pression de la fraction dominante du CNR — composée essentiellement de l'Organisation militaire révolutionnaire — et malgré les résistances des trois autres groupes politiques qui y sont officiellement représentés (2).

Au plan politique d'abord, les Comités de défense de la révolution (CDR), jusqu'alors relais exclusifs des dirigeants, ont perdu le monopole de la représentativité populaire : de nouvelles organisations de masse encadrant les jeunes, les femmes et les « anciens du Burkina » consolideront les bases du régime. Au plan des alliances sociales ensuite, le président du Faso a lancé un appel aux commerçants et industriels et rappelé les récentes mesures prises en leur faveur, tandis que la mendicité, la prostitution et la délinquance juvénile constituent désormais les axes prioritaires de la lutte sociale. Enfin, le capitaine Sankara a souhaité élargir le cercle des pays amis, qui s'était révélé singulièrement restreint lors du conflit armé qui avait opposé le Burkina au Mali, en décembre 1985.

Certes, l'allocution présidentielle évoque par quelques formules la rigueur du combat anti-impérialiste et de la lutte des classes. Mais son contenu prend acte des deux échecs majeurs de l'expérience révolutionnaire : échec de la réforme autoritaire des hiérarchies et structures sociales — notamment villageoises — pourtant sommées de se conformer au modèle idéal conçu par le CNR ; échec dans la constitution d'un espace militaire, politique et économique composé des États progressistes de la sous-région.

Trois années de révolution : la montée des résistances sociales

Récemment établi, le bilan du Programme populaire de développement (7 800 chantiers, ruraux en majorité, à réaliser entre octobre 1984 et décembre 1985) confirme que la paysannerie s'est largement mobilisée sur des opérations de dimension réduite visant à restaurer les conditions de la production agricole (maîtrise de l'eau, aménagement des terroirs) ou à développer les infrastructures de base en matière d'éducation et de santé primaire (3). Mais les résistances ont été profondes dès que les dirigeants ont tenté d'investir les CDR de village des principaux pouvoirs exercés par les hiérarchies coutumières, et de modifier les règles d'attribution et d'exploitation des sols.

Dès 1984, l'exercice du pouvoir administratif est revenu aux jeunes militants des Comités villageois. Ultérieurement, ceux-ci ont obtenu un pouvoir répressif étendu — depuis la saisie de terres et de bétail, jusqu'au droit de sanction collective infligée aux villages — lorsque les trois luttes ont été engagées (4). Enfin, les CDR sont devenus les détenteurs de l'autorité judiciaire depuis que chaque village est doté d'un Tribunal populaire de conciliation chargé de juger les délits mineurs et « *tout comportement antisocial* » même non défini par la loi. Plus généralement, il revient aux bureaux des CDR de « *conscientiser* » la paysannerie burkinabè et de « *solutionner les problèmes du monde rural* ». Or, il semble que les paysans soient finalement parvenus à intégrer, dans leurs pratiques sociales et leurs hiérarchies, l'institution nouvelle et son autorité multiforme. Bien souvent en effet, les villages ont élu aux bureaux des CDR les fils des chefs traditionnels ; dans d'autres cas, en particulier dans l'Ouest du pays, les militants des Comités ont préféré le compromis à l'épreuve de force avec les autorités lignagères, se limitant aux tâches d'édification et d'entretien d'ouvrages collectifs. Enfin, nombre de responsables des CDR, ayant refusé de composer avec le pouvoir coutumier, ont été contraints de fuir des villages devenus hostiles (5). En outre, les agriculteurs ont su employer les moyens répressifs des Comités pour résoudre les habituels conflits qui les opposent aux éleveurs ; les multiples exemples de saisie et d'abattage arbitraire de bétail (rendus possibles

(1) Cf. T. Sankara, *Discours d'orientation politique*, Ouagadougou, Ministère de l'information, octobre 1983, pp. 18-19.

(2) En mai 1986 était publiée la liste des 4 organisations membres du CNR : l'Organisation militaire révolutionnaire (nouvelle appellation du Rassemblement des officiers communistes) que dirige le capitaine Sankara ; l'Union des luttes communistes (ULC), mouvement pro-chinois reconstruit en 1984 ; l'Union des communistes burkinabè (UCB) rassemblant quelques militants pro-soviétiques ; enfin le Groupe des communistes burkinabè (GCB) issu de la scission d'un mouvement pro-albanais, le PCRb.

(3) Le taux de réalisation du PPD a été de 70 %, les plus notables succès étant enregistrés sur les petits chantiers associant étroitement les paysans.

(4) Lutttes contre la déforestation et contre les feux de brousse responsables de la rapide dégradation du couvert végétal ; lutte contre la divagation des animaux.

(5) Les armes de la résistance auront été diversifiées et d'une efficacité variable. Mais la sorcellerie est restée l'un des plus sûrs moyens de préserver l'ordre social. Cf. M. Duval, *Un totalitarisme sans État*. Essai d'anthropologie politique à partir d'un village burkinabè, Paris, L'Harmattan, 1985.

par la réglementation relative à la lutte contre la divagation des animaux) rendent compte de la marginalisation croissante de l'élevage burkinabè (6), qu'accélère d'ailleurs l'augmentation régulière des surfaces cultivables au détriment des zones de pâturage.

Promulguée en août 1985, l'Ordonnance de réorganisation foncière devait révolutionner les pratiques économiques villageoises en leur point le plus sensible : la gestion des terroirs. Fondée sur la constitution d'un Domaine foncier national dont l'État est seul propriétaire, la réforme donnait à une Commission d'attribution des sols, où siègent de droit les responsables CDR des villages, le pouvoir de répartition des champs de culture. Mais, faute de correspondre aux contraintes régionales et aux besoins des agriculteurs, cette réforme s'est vite révélée inapplicable : dans les régions à forte densité de population — par exemple dans les provinces du pays mossi qui comptent de 40 à 180 habitants au km² —, les militants des Comités n'ont pas souhaité intervenir dans la gestion des fragiles équilibres fonciers qui restent ainsi aux mains des chefs de terre. Même échec dans l'Ouest burkinabè, pour des raisons toutefois différentes : les terroirs sont au cœur de nombreux litiges opposant les communautés autochtones à celles des migrants mossi, que les CDR ne sont guère pressés de trancher au risque de les transformer en affrontements (7).

En déclarant inadaptées les pratiques sociales villageoises et irrationnelle leur organisation économique, les dirigeants se sont finalement engagés dans une impasse. Impasse liée au rejet, par les paysans, des formes supposées supérieures d'organisation de la production : ainsi l'exploitation des 1 500 ha irrigués de la plaine de Douna (province de la Comoé) oppose l'État, qui compte y développer des cultures commerciales au sein d'exploitations collectives, aux 20 000 paysans gouin, turka et sénoufo attachés aux parcelles familiales. Même conflit pour le projet Sourou (16 000 ha aménagés, devant assurer 10 % de la production céréalière nationale), bien qu'ici les responsables aient enfin renoncé à les exploiter en fermes d'État, compte tenu du refus catégorique des agriculteurs concernés. Impasse liée à la mise en œuvre d'un ensemble de réalisations coûteuses, prétendus symboles de la modernité et du progrès, mais au bout du compte, sans rapport avec les priorités que se reconnaissent les paysans. Ainsi, afin de démocratiser l'électricité dans les campagnes, six provinces ont été dotées de centrales thermiques qui produisent l'énergie la plus chère du monde, inaccessible aux villageois. Le déficit induit, estimé à 150 millions de F CFA, devrait être résorbé par une hausse des tarifs urbains et par la réduction des salaires versés aux agents de la Société nationale d'électricité.

« Rien n'a changé, c'est le même pays, la même poussière, la même misère, les mêmes constructions de terre séchée » déplorait le capitaine Sankara, il y a un an. Le constat est excessif, si l'on s'en remet au dynamisme dont ont fait preuve les sociétés rurales lorsqu'étaient en jeu des

(6) L'élevage n'assure plus que 13 % des recettes d'exportation (contre 48 % en 1978). Le président du Faso reconnaissait récemment (Jean Ziegler, *Sankara, un nouveau pouvoir africain*, P.M. Favre, 1986,

p 82.) les risques liés à une réglementation répressive en la matière.

(7) Cf. B. Tallet, « Espaces ethniques et migrations », *Politique africaine* 20, déc. 1985, pp. 65-78.

projets de développement coïncidant avec leur stratégie de survie. Mais il est exact, s'il se rapporte au contrôle social de la paysannerie, qui a trouvé dans ses hiérarchies l'outil de la résistance.

Ultime revers de la politique agricole du CNR : le relèvement du prix d'achat des produits agricoles (12 % l'an en moyenne) a fait bondir le niveau des récoltes destinées à la vente en 1985/1986 ; mais, faute de débouchés solvables et plus encore d'une infrastructure commerciale cohérente, les paysans ont dû se résoudre à voir pourrir les surplus. En stimulant la production sans en assurer le rachat, les dirigeants ont à la fois avivé l'inflation urbaine et alimenté le circuit commercial spéculatif sans pour autant réduire le déficit céréalière (165 000 tonnes en 1985).

Mécontentements et démobilisation sont plus sensibles encore dans les centres urbains. Certes, un apparent unanimité a été obtenu en éliminant du débat politique l'ensemble des partis d'opposition et en contestant aux centrales syndicales leurs moyens d'action comme leur légitimité. Des formes passives de résistance au pouvoir se sont néanmoins développées, qu'expliquent la réduction du pouvoir d'achat des salaires (- 30 % par rapport à 1982), la récession économique urbaine (8) et le discrédit des CDR où l'opportunisme politique est devenu le plus simple moyen d'accéder aux postes de pouvoir et de disposer d'une autorité répressive sur la population.

Dans les administrations et les services para-publics, les bureaux des Comités ne parviennent plus guère à imposer la présence des salariés aux réunions, aux entraînements sportifs obligatoires, aux travaux collectifs sur les champs de la fonction publique. Même constat pour les Comités de quartier, qui mobilisent une fraction restreinte des populations sur les tâches d'aménagement. Plus grave pour la mise en œuvre des projets de développement est l'expatriation d'intellectuels, de cadres administratifs et de techniciens, due à l'écart croissant entre les taux des salaires burkinabè et ceux des États côtiers. De même, la compression des salaires urbains est à l'origine de la crise de conscience que traverse le mouvement lycéen depuis quelques mois : en rendant plus difficile la poursuite de cycles longs, et moins valorisante la promotion sociale attachée aux diplômes, la politique de rigueur compromet les stratégies personnelles des élèves, qui constituent pourtant l'assise principale du régime en ville. En février 1985, l'agitation scolaire aboutissait à la fermeture des principaux établissements de la capitale.

Les oppositions politiques et syndicales ne peuvent certes coordonner ces formes diffuses de contestation urbaine. Du moins disposent-elles désormais d'une expérience de la clandestinité, et des actions par coup de force d'autant plus efficaces qu'elles bénéficient de soutiens dans un appareil militaire pourtant épuré depuis novembre 1983. En témoigne la

(8) Fin 1985, 16 établissements d'envergure nationale sur 67 avaient cessé toute activité, 32 connaissent de graves difficultés. Le secteur du bâtiment était particulièrement touché, qui en un an perdait 50 % de son chiffre d'affaires et 30 % de ses

effectifs employés. La dépression est en outre aggravée par la forte réduction de l'assistance financière internationale (160 millions de dollars en 1985, soit - 22 % par rapport à 1982).

double explosion des poudrières de Bobo-Dioulasso et Ouagadougou (mai 1985), qui complète une liste déjà longue d'attentats visant directement les forces armées révolutionnaires.

Un révélateur : le conflit Mali-Burkina

En décembre 1985, la brusque résurgence d'un litige frontalier qui, depuis vingt ans, oppose le Mali au Burkina aura révélé l'ampleur de la crise sociale à la composante militaire du CNR. Trois villages situés sur l'étroite bande frontalière de l'Agacher sont au cœur du conflit : leur population est en majorité composée d'agriculteurs d'origine malienne, tandis que les territoires — si l'on s'en remet aux tracés cartographiques de la colonisation —, sont burkinabè. L'opposition entre conceptions sociologique et topographique de la Nation avait, dès 1974, fourni le prétexte à une guerre dont l'enjeu réel était alors d'ordre économique (9). En 1985, par contre, le litige frontalier revêt manifestement une signification politique : pour le général Traoré, il s'agissait de désamorcer les tensions sociales dans la fonction publique malienne — dont le Trésor n'assurait plus le règlement des salaires depuis octobre — et d'en finir avec un voisin que plusieurs États ouest-africains jugent compromettant pour la stabilité politique de la sous-région.

Au-delà du déroulement militaire du conflit, la guerre de Noël a révélé les faiblesses du régime burkinabè sur trois points. D'une part, les alliances conclues par le Burkina avec les pays frères depuis 1983 n'ont guère résisté à l'épreuve. Certes, le capitaine Sankara savait ne pas pouvoir disposer d'un soutien efficace de la Libye : les relations entre les deux États s'étaient dégradées depuis qu'en avril 1985 le Burkina avait déploré la médiocrité de l'assistance au développement que fournit Tripoli et refusé le paiement du matériel militaire livré à l'armée burkinabè par le colonel Kadhafi. Mais, en outre, l'Algérie n'a que peu contribué à apaiser les ardeurs belliqueuses du général Traoré. Toutefois, l'isolement diplomatique burkinabè devait être total lorsque le président Rawlings, engagé dans une délicate expérience de redressement économique financée par la Banque mondiale et le FMI, se contenta d'un vague appel au calme en direction des deux pays, évacuant implicitement toute mise en œuvre des accords militaires qui, depuis novembre 1983, lient Burkina et Ghana et constituent le premier acte vers la formation d'un front de pays progressistes ouest-africains.

D'autre part, en ouvrant un front militaire à Koloko et Faramana (villages situés à l'ouest et au nord de Bobo-Dioulasso), les forces maliennes visaient à radicaliser les oppositions diffuses des populations de l'Ouest burkinabè vis-à-vis du CNR. Jamais, en effet, les responsables CDR ne sont parvenus à mobiliser la deuxième ville du pays (souvent qualifiée de « réactionnaire ») dont les habitants, en majorité musulmans,

(9) Il s'agissait alors de contrôler les ressources minières (phosphates, calcaires à ciment et manganèse) situées de part et

d'autre de la frontière, qu'un consortium étranger se proposait de valoriser.

ont mal supporté les réquisitoires des premières heures de la révolution à l'encontre de l'Islam, et se reconnaissent de nombreux liens culturels, linguistiques et commerciaux avec la population malienne.

Enfin, la menace, nullement improbable, d'une résurgence du conflit pose au CNR une double question sur l'avenir de l'expérience révolutionnaire. Est-il possible de poursuivre les efforts d'investissement et d'assainissement budgétaire en maintenant les 8 000 soldats burkinabè en alerte ? Et quel soutien espérer d'une paysannerie devenue méfiante, et d'une petite bourgeoisie urbaine lassée par l'austérité ?

Vers une nouvelle stratégie politique

En mettant à nu l'isolement international et la fragilité de l'assise sociale des dirigeants révolutionnaires, la guerre de Noël a d'abord rendu précaire l'alliance entre les deux principaux courants du CNR. Pour les partis d'obédience stalinienne, l'agression malienne contraint à radicaliser le processus révolutionnaire et à accentuer « *la conscientisation des masses* ». A l'inverse, les représentants de la composante militaire et nationaliste du Conseil privilégient désormais la voie du compromis politique. Dès le 3 janvier, le capitaine Sankara annonçait d'importantes mesures de clémence en faveur du colonel Saye Zerbo (chef de l'État voltaïque de 1980 à 1982) et de l'ex-président de l'Assemblée nationale Gérard Ouédraogo dont la popularité reste forte dans le nord du pays mossi. Ouverture politique complétée peu après par un volet syndical : sur les 1 600 instituteurs dégagés en mars 1984 pour fait de grève, 250 devaient être réintégrés. La composition sans principe de la liste des enseignants repris indiquait en outre que le CNR souhaitait revenir sur l'une des mesures les plus impopulaires de ses trois années de pouvoir.

Plus essentielle encore semble la reprise en main des CDR. En avril 1986, la première Conférence nationale des Comités donna au président du CNR l'occasion d'instruire le procès du bas niveau de formation des militants et des exactions commises par quelques « *pillards* », « *tortionnaires* » et « *terroristes* » contrôlant les structures de base. Parallèlement, le chef de l'État construisait l'ouverture en direction des détenteurs de l'autorité coutumière. Présenté comme un événement d'une « *importance capitale pour la politique nationale* », la création de l'Union nationale des anciens du Burkina (UNAB) faisait perdre aux CDR l'exclusivité du contrôle sur le débat politique et donnait implicitement au pouvoir gérontocratique le rôle de médiateur des sociétés rurales ; accessoirement, elle permettait de jeter un pont en direction de deux anciens dignitaires, nommés membres d'honneur : le premier président de Haute-Volta, Maurice Yaméogo, qui a gardé son influence sur la troisième ville du pays, et son successeur toujours respecté, le général Sangoulé Lamizana.

Commerçants et industriels trouvent aussi leur compte dans la réorientation en cours des alliances sociales. La restauration d'un « *climat de confiance entre opérateurs économiques et pouvoirs publics* », promise en fait dès juin 1985, a été réalisée en 1986, au prix d'un abaissement significatif des taxes douanières et surtout de la levée de l'ordonnance, en vigueur depuis janvier 1985, instaurant la gratuité de l'habitat locatif — détenu

dans sa quasi-totalité par les entrepreneurs nationaux. En outre, le Plan quinquennal de développement populaire 1986-1990 accorde une place déterminante à l'investissement privé local.

Deux arbitrages relatifs aux structures internes du premier plan quinquennal ont, du reste, été sévèrement jugés par la composante radicale du CNR. D'une part, le tiers des projets définis au niveau des villages et départements a été supprimé, afin de ne pas aggraver les charges internes de financement (qui représentent déjà 25 % des 90 milliards annuels d'investissements prévus). D'autre part, 85 % des ressources seront affectées à la production, les secteurs sociaux n'obtenant que 12 milliards de financement annuel ; choix décisif, puisqu'il condamne le projet d'« École révolutionnaire » ardemment défendu par la tendance stalinienne du CNR. Son application, jugée coûteuse, aurait signifié à court terme la disparition de la coopération enseignante fournie par la France.

La réorientation de la stratégie du CNR n'est pas exempte de risques. Il n'est pas certain en effet que les anciens dignitaires et les responsables de l'opposition burkinabè s'engagent dans la voie du compromis ; ils peuvent au contraire utiliser l'ouverture en cours pour consolider leurs assises, notamment par les salariés urbains et leurs dépendants familiaux. En outre, les dirigeants ont créé un front nouveau de contestation géré par l'aile radicale du CNR, qui voit dans l'assouplissement des alliances sociales une compromission. L'audience des partis dont elle se compose reste confidentielle ; elle peut pourtant s'étendre parmi les militants des CDR, quelque peu désorientés par la brusque reprise en main de leur organisation.

Les responsables militaires disposent certes d'atouts pour contrôler l'évolution de la situation politique. En premier lieu, les oppositions restent divisées, tant sur les projets politiques que par les rivalités de personnes solidement forgées au cours de 23 années de formules variées de gouvernement. De plus, les dirigeants jouissent toujours dans les forces armées, parmi les hommes du rang, d'un prestige qui constitue leur principale garantie de longévité politique. Enfin, l'apparition depuis quelques mois de thèmes de mobilisation fondés non pas sur l'opposition entre « peuple » et « ennemis du peuple », mais sur la morale, les comportements, voire les mœurs, censés refléter l'idéal révolutionnaire, peut masquer aux yeux de nombreux militants CDR le changement des alliances sociales en cours.

Il reste que le soutien à terme de la paysannerie suppose probablement plus qu'une reconnaissance officielle de ses hiérarchies. Il est plus sûrement conditionné par l'abandon du regard, somme toute dévalorisant, que les États portent habituellement sur leurs paysans ; or, les dirigeants burkinabè ne semblent pas avoir renoncé à l'image d'un monde villageois hors du temps et peu conscient de ses intérêts. En s'adressant aux anciens dignitaires et aux responsables coutumiers, la politique d'ouverture fait, une fois de plus, l'économie d'une mise en question des analyses de classe et des représentations sociales du CNR.

Septembre 1986